



THE ADECCO GROUP

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires d'Adecco Group AG

qui aura lieu le jeudi 8 avril 2021, à 11 heures
au siège de la société,
Bellerivestrasse 30, CH-8008 Zurich.

Compte tenu de la situation liée au Covid-19, l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) se tiendra conformément à l'art. 27 de l'ordonnance 3 du Conseil fédéral sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (Covid-19) du 19 juin 2020 (état au 1^{er} mars 2021), **sans la présence physique des actionnaires.**

Les actionnaires peuvent uniquement exercer leurs droits de votes par l'intermédiaire du **Représentant Indépendant**. Ainsi, tous les actionnaires sont priés de déléguer leurs droits de votes au Représentant Indépendant.

Néanmoins, tous les actionnaires auront la possibilité de suivre l'AGO en utilisant le lien suivant :

<http://agm.adeccogroup.com>

Le mot de passe se trouve sur la première page de l'invitation imprimée, envoyée aux actionnaires inscrits au registre des actions.

Les actionnaires peuvent également poser des questions avant l'AGO jusqu'au 1^{er} avril 2021, en les adressant à

agm@adeccogroup.com



THE ADECCO GROUP

Chères et chers Actionnaires,

Début 2020, il était difficile de prévoir le bouleversement soudain que notre monde allait connaître. L'épidémie de Covid-19 a engendré une crise économique majeure, le monde a connu des confinements successifs et, du jour au lendemain, des entreprises ont été contraintes de changer leur manière de fonctionner. Alors que les pays et les entreprises s'adaptent lentement à cette nouvelle réalité, la crise qui en découle se poursuit. Au sein du Groupe Adecco, nous avons pris une série de mesures pour assurer le bien-être de tous nos collègues dans le monde. Ainsi, près de 90 % des employés ont été en mesure de travailler à distance au plus fort de la crise. En parallèle, les investissements dans l'infrastructure numérique que nous avons réalisés au cours des années précédentes nous ont aidés à traverser cette période mouvementée, en assurant une continuité d'activité irréprochable à nos clients et nos candidats, et ce malgré les confinements répétés.

En décembre 2020, le Groupe a lancé « Future@Work ». Cette nouvelle stratégie donne une orientation au Groupe pour les trois à cinq prochaines années, voire au-delà. Cette nouvelle étape importante pour la transformation du Groupe Adecco s'inscrit dans la continuité des cycles stratégiques précédents. Future@Work permettra au Groupe d'augmenter ses capacités et de renforcer son positionnement sur le marché. Le Groupe sera ainsi préparé à faire face aux enjeux à venir, à assurer une reprise forte et à saisir les opportunités générées par les nouvelles attentes de nos clients, accélérées par la crise du Covid-19.

Poser des fondations solides

En 2017, le Groupe s'est lancé dans un important programme de transformation – « Perform, Transform, Innovate » – pour renforcer et digitaliser son cœur de métier, ainsi que pour élargir son portefeuille. Nous avons établi une orientation stratégique à long-terme claire et lancé un programme d'investissement ambitieux pour améliorer nos capacités informatiques et numériques, afin de nous préparer à l'ère digitale. Nous avons ainsi jeté les bases de la nouvelle stratégie Future@Work.

Future@Work

Un élément clé de la stratégie consiste à développer nos activités autour de marques mondiales fortes et, par conséquent, nous avons créé trois Global Business Units distinctes : Adecco, Talent Solutions et Modis. Cette nouvelle structure améliorera le ciblage, la rapidité et l'affectation des ressources. En parallèle, elle permettra d'établir des stratégies clients et candidats correspondants à la réalité de leurs marchés. Les stratégies de ces trois Global Business Units s'appuient sur trois notions centrales pour le Groupe : une expérience client irréprochable, un écosystème de services inégalé et la digitalisation de nos activités.



THE ADECCO GROUP

Le Groupe Adecco est une entreprise qui a à cœur d'avoir un impact positif sur la société. Sa mission est claire : « to make the future work for everyone ». Avec Future@Work, nous allons créer plus de valeur pour toutes nos parties prenantes. Cette stratégie combine notre engagement ferme de délivrer une performance financière forte avec l'objectif d'aider les individus à atteindre leur plein potentiel et les organisations à combler leurs besoins en talents et atteindre leurs objectifs.

Une performance financière solide

Après une forte baisse du chiffre d'affaires au deuxième trimestre 2020, nous avons constaté une amélioration progressive de l'activité au second semestre, les entreprises et les particuliers s'étant adaptés à la situation. Nous avons ainsi réussi à nous positionner sur des secteurs en croissance tels que la logistique et le e-commerce. Le Groupe est resté rentable tout au long de l'année, avec une marge EBITA plus élevée que lors des précédents ralentissements économiques, grâce à une gestion agile de sa base de coûts et à la solidité et l'équilibre de son portefeuille. L'accent mis sur l'encaissement du cash et la structure prudente de notre capital ont permis de maintenir une forte liquidité tout au long de la crise, le cash flow et le bilan restant solides. Cela a permis au Groupe de poursuivre ses investissements stratégiques dans l'informatique et le numérique, tout en maintenant notre engagement en matière de dividendes.

Récompenser les actionnaires

La résilience de notre cash flow est une caractéristique de notre entreprise, et le Groupe a une politique claire en matière d'allocation du capital qui équilibre les réinvestissements dans l'entreprise et le retour du capital aux actionnaires. Le Groupe s'engage à verser un dividende stable, avec l'objectif de l'augmenter progressivement en lien avec la croissance du bénéfice net. Ces dernières années, nous avons considérablement renforcé notre gestion de trésorerie et notre structure de capital afin de pouvoir respecter cet engagement, même en période difficile. Ainsi, le Groupe a pu maintenir son dividende de CHF 2.50 pour l'année 2020.

Making the future work for everyone

La mission du Groupe Adecco – « to make the future work for everyone » – se focalise délibérément sur la création de valeur. Chaque année, nous permettons à plus de 3.5 millions de personnes de s'épanouir sur le marché de l'emploi et nous accompagnons plus de 100'000 organisations à prospérer grâce au capital humain. Nous nous sommes engagés publiquement à former 5 millions de personnes d'ici 2030. La formation fait en effet partie des offres de nos trois Global Business Units.



THE ADECCO GROUP

Au cours des dernières années, nous avons adopté de nouveaux outils et technologies. Nous avons élargi notre offre de services afin de répondre aux nouveaux besoins de nos clients et de nos candidats. Nous sommes également devenus un partenaire privilégié sur toute la chaîne de valeur ressources humaines grâce à notre portefeuille de solutions à 360 degrés. Nous sommes convaincus que l'accent que nous mettons sur l'employabilité, l'accès à l'emploi et la protection sociale pour tous n'a jamais été aussi important qu'en ces temps incertains. Nous continuerons donc à placer l'ESG (Environnement, Social, Gouvernance) et la conduite responsable des affaires au centre de tout ce que nous faisons, et donc à contribuer à créer des sociétés plus épanouies et prospères.

De belles perspectives

Si nous regardons vers l'avenir, nous sommes pleinement conscients des défis, amplifiés par la crise du Covid-19. Néanmoins, en tant que premier fournisseur mondial de solutions en ressources humaines, nous voyons de formidables opportunités. Nous nous appuyerons sur les réalisations du dernier cycle stratégique pour accélérer et amplifier la transformation du Groupe en une organisation numérique entièrement orientée client. Nous pensons que les défis actuels sur le marché de l'emploi nécessiteront des capacités et des solutions de plus en plus vastes, intégrées et complexes. Les pénuries de compétences vont persister et nous serons de plus en plus sollicités pour apporter des solutions, en soutenant particulièrement la formation. La disruption est une constante dans le secteur des ressources humaines, et nous continuerons à nous adapter.

En résumé, les perspectives pour le Groupe Adecco restent prometteuses. Avec notre stratégie Future@Work, nous continuerons à investir dans notre transformation. Nous aurons également l'opportunité de créer de la valeur sociale et de donner vie à notre mission : « to make the future work for everyone »

Je tiens à remercier sincèrement la direction et nos collègues du monde entier, dont le travail acharné et la passion constituent le fondement de notre entreprise, ainsi que nos clients, nos candidats et vous, nos actionnaires, pour votre confiance et votre soutien continus.

Jean-Christophe Deslarzes
Président du Conseil d'administration



THE ADECCO GROUP

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration :

1. Rapport de gestion 2020

1.1. Approbation du Rapport de gestion 2020

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport sur l'état et les perspectives en matière opérationnelle et financière, les comptes annuels d'Adecco Group AG et les comptes consolidés du Groupe Adecco pour l'exercice 2020.

1.2. Vote consultatif sur le Rapport de rémunération 2020¹

Le Conseil d'administration propose de ratifier le Rapport de rémunération pour l'exercice 2020 par un vote consultatif.

2. Emploi du bénéfice résultant du bilan 2020 et distribution du dividende

Le Conseil d'administration propose de distribuer un dividende brut de CHF 2.50 par action nominative au moyen du bénéfice disponible de l'exercice 2020 et de reporter le solde du bénéfice disponible de l'exercice 2020. Les actions propres détenues par la société ne donnent pas droit au dividende.

Explications : au 31 décembre 2020, le montant total présumé du dividende s'élevait à environ CHF 403 millions (brut). Le montant total final du dividende résulte de la multiplication du montant total du dividende par action (brut) par le nombre d'actions en circulation donnant droit à un dividende à la date de référence du dividende (soit le 15 avril 2021). Jusqu'à cette date de référence, le nombre d'actions en circulation peut changer. La date « ex-dividende » est le 14 avril 2021. Le dividende sera versé après déduction de l'impôt anticipé de 35 %.

3. Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction

Le Conseil d'administration propose de donner décharge à tous les membres du Conseil d'administration et de la Direction pour l'exercice 2020.

¹ Cf. le Rapport de gestion 2020, section « Remuneration Report ».



4. Approbation du Montant Global Maximum de la Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction²

4.1. Approbation du Montant Global Maximum de la Rémunération du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant de CHF 5.1 millions au titre de Montant Global Maximum de la Rémunération du Conseil d'administration pour la période s'étendant de l'AGO 2021 à la fin de l'AGO 2022.

4.2. Approbation du Montant Global Maximum de la Rémunération de la Direction

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant de CHF 32 millions au titre de Montant Global Maximum de la Rémunération de la Direction pour l'exercice 2022.

5. Élections

5.1. Élection des membres et du Président du Conseil d'administration³

Le Conseil d'administration propose la réélection individuelle de M. Jean-Christophe Deslarzes en qualité de membre et Président du Conseil d'administration, et de Mme Ariane Gorin, M. Alexander Gut, M. Didier Lamouche, M. David Prince, Mme Kathleen Taylor et Mme Regula Wallimann, en qualité de membres du Conseil d'administration, pour un nouveau mandat d'une année s'achevant à la fin de la prochaine AGO.

Le Conseil d'administration propose d'élire Mme Rachel Duan⁴, en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat d'une année s'achevant à la fin de la prochaine AGO.

Toutes les personnes proposées à l'élection sont considérées comme indépendantes et non exécutives.

5.2. Élection des membres du Comité de rémunération³

Le Conseil d'administration propose la réélection individuelle de Mme Kathleen Taylor et M. Didier Lamouche, ainsi que l'élection de Mme Rachel Duan en qualité de membres du Comité de rémunération pour un mandat d'une année s'achevant à la fin de la prochaine AGO.

² Cf. Explications sous « ad 4.1. » et « ad 4.2. ».

³ Cf. Rapport de gestion 2020, section « Corporate Governance Report », 3. « Board of Directors ».

⁴ Cf. Biographie sommaire sous « ad 5.1 ».



THE ADECCO GROUP

5.3. **Élection du Représentant Indépendant**

Le Conseil d'administration propose la réélection du Cabinet Juridique Keller SNC, Zurich, en qualité de Représentant Indépendant pour un nouveau mandat d'une année s'achevant à la fin à la prochaine AGO.

5.4. **Élection de l'Organe de révision**

Le Conseil d'administration propose la réélection de la société Ernst & Young AG, Zurich, en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2021.

6. **Renouvellement du capital autorisé**

Explications : l'art. 3^{bis} des Statuts autorise le Conseil d'administration à augmenter le capital-actions existant de la Société, jusqu'au 30 avril 2021, d'un maximum de 5 % du capital-actions. Le Conseil d'administration n'a pas fait usage de cette autorisation et propose de renouveler cette autorisation pour une nouvelle période de deux ans, soit jusqu'au 9 avril 2023, pour un montant maximum de 5 % du capital-actions de la Société, soit CHF 815'620.00 (arrondi).

Le Conseil d'administration ne fera usage des autorisations d'augmentation du capital-actions en supprimant le droit de souscription préférentiel que jusqu'à concurrence de 10 % du capital-actions.

Le Conseil d'administration propose (i) de renouveler et de remplacer le capital autorisé par un montant de CHF 815'620.00 et, en conséquence, (ii) de modifier l'art. 3^{bis} al.1 des Statuts comme suit (traduction) :

Art. 3^{bis} Capital autorisé

« ¹ Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions d'un montant maximum de CHF 815'620.00 par l'émission d'un maximum de 8'156'200 actions nominatives à libérer entièrement, d'une valeur nominale de CHF 0.10 par action, au plus tard le 9 avril 2023. Des augmentations par montants partiels sont autorisées. »

Toutes les autres dispositions de l'art. 3^{bis} des Statuts restent inchangées.



THE ADECCO GROUP

Documents, participation et représentation

La convocation à l'AGO avec l'ordre du jour et les propositions, le Rapport de gestion 2020 (y compris le Rapport de rémunération 2020 et les Rapports de l'organe de révision) et les Statuts (<http://aoi.adecgroup.com>) sont disponibles à partir du 17 mars 2021 auprès d'Adecco Group AG, Bellerivestrasse 30, CH-8008 Zurich. Les actionnaires ont la possibilité de commander un exemplaire du Rapport de gestion 2020 (en anglais). En outre, le Rapport de gestion 2020 et la convocation à l'AGO avec l'ordre du jour et les propositions sont accessibles sur le site web de la Société (<http://adecgroup.com> et <http://agm.adecgroup.com>).

Seuls les actionnaires inscrits avec droit de vote au 1^{er} avril 2021 (jour de référence) seront habilités à voter à l'AGO 2021.

L'AGO se tiendra sans la présence physique des actionnaires. Toutefois, l'AGO sera diffusée en direct sur le site web du Groupe Adecco (<http://agm.adecgroup.com>).

Les actionnaires peuvent être représentés uniquement par le Représentant Indépendant, Cabinet Juridique Keller SNC, Alfred-Escher-Strasse 11, CH-8002 Zurich, et peuvent donner des procurations et des instructions au Représentant Indépendant.

Les actionnaires qui souhaitent autoriser le Représentant Indépendant sont priés de remplir le bulletin-réponse correspondant et de le signer, ou d'utiliser la plateforme en ligne. Les informations relatives à l'accès à la plateforme en ligne sont incluses dans le bulletin-réponse. Pour toutes questions, vous trouverez les coordonnées du support technique directement sur la page d'accueil de la plateforme.

Les actionnaires qui souhaitent donner au Représentant Indépendant des instructions de vote particulières sont priés d'utiliser le formulaire figurant au verso du bulletin-réponse et de l'envoyer pour réception au plus tard le 7 avril 2021, à midi à ShareCommService AG, Europa-Strasse 29, CH-8152 Glattbrugg. Alternativement, les instructions de vote peuvent être données sur la plateforme en ligne d'ici à la clôture de la période de vote en ligne le 6 avril 2021 à 14 heures. En l'absence d'instructions particulières, le Représentant Indépendant votera conformément aux propositions du Conseil d'administration.

Les actionnaires peuvent adresser leurs questions concernant le Rapport de gestion 2020 ou l'AGO à agm@adecgroup.com jusqu'au 1^{er} avril 2021. Les questions seront répondues sous forme résumée et consolidée lors de l'AGO.

Le procès-verbal de l'AGO sera disponible pour consultation à partir du 29 avril 2021 auprès du siège de la société, Bellerivestrasse 30, CH-8008 Zurich.

Le Conseil d'administration



THE ADECCO GROUP

ad 4.1. Approbation du Montant Global Maximum de la Rémunération du Conseil d'administration

L'AGO 2020 a approuvé le Montant Global Maximum de Rémunération du Conseil d'administration de CHF 5.1 millions pour la période s'étendant de l'AGO 2020 à l'issue de l'AGO 2021. La rémunération versée au Conseil d'administration pour cette période devrait s'élever à environ CHF 4.5 millions.

Le Conseil d'administration soumet à l'approbation de l'AGO le Montant Global Maximum de la Rémunération du Conseil d'administration pour la période s'étendant de l'AGO 2021 à l'issue de l'AGO 2022, arrêté à CHF 5.1 millions. Ce montant est calculé en appliquant la structure de rémunération inchangée décrite dans le Rapport de Rémunération 2020.

Conformément à la politique de rémunération du Groupe Adecco, les membres du Conseil d'administration ne reçoivent qu'une rémunération fixe dont une partie est versée sous forme d'actions bloquées d'Adecco Group AG (avec une période de blocage de trois ans) en lieu et place d'espèces.

ad 4.2. Approbation du Montant Global Maximum de la Rémunération de la Direction

L'AGO 2020 a approuvé le Montant Global Maximum de la Rémunération de la Direction pour l'exercice 2021 de CHF 35 millions.

Le Conseil d'administration soumet à l'approbation de l'AGO le Montant Global Maximum de la Rémunération de la Direction pour l'exercice 2022, arrêté à CHF 32 millions.

Le tableau suivant met en évidence le Montant Global Maximum de la Rémunération pour l'exercice 2022, en comparaison de la rémunération potentielle maximale pour l'exercice 2021.

Les montants découlant du LTIP se fondent sur le « maximum value at grant » tel que figurant dans le tableau ci-dessous sous la rubrique « Potential at maximum ».



THE ADECCO GROUP

Certains éléments individuels de rémunération figurant dans le tableau sont établis sur la base d'estimations et peuvent dès lors varier. Néanmoins, le montant total de ces éléments ne pourra pas excéder le Montant Global Maximum de la Rémunération.

	2021 ¹	2022 ²
In CHF million	Potential at maximum as approved by AGM	Potential at maximum to be approved by AGM
Gross cash compensation		
– Base salary	8.7	8.0
– Annual bonus	12.9	11.8
Compensation in kind and other	1.0	0.9
Share awards to be granted in the respective year under the long-term incentive plan (LTIP) ³	9.2	8.4
Social contributions, incl. for old age insurance/pension incl. on LTIP awards granted in the respective year becoming due in later periods, estimated	3.2	2.9
Total	35.0⁴	32.0

¹ Le taux de change utilisé est identique au taux de change utilisé pour les éléments de rémunération de l'exercice 2019.

² Le taux de change utilisé est identique au taux de change utilisé pour les éléments de rémunération de l'exercice 2020.

³ La valeur maximum a été déterminée conformément aux règles applicables à la publication des rémunérations contenues dans le Rapport de Rémunération (cf. art. 14^{bis}, al. 5 des Statuts).

⁴ Le « Potential at maximum » pour 2020 était de CHF 35.0 millions. Montant attribué pour 2020 : CHF 18.8 millions; voir le Rapport de Rémunération 2020.



THE ADECCO GROUP

ad 5.1. Élection des membres du Conseil d'administration

Biographie sommaire de Mme Rachel Duan

- Rachel Duan, de nationalité chinoise, née en 1970.
- Rachel Duan est titulaire d'une licence en économie et commerce international de l'université d'études internationales de Shanghai, en Chine, et d'un MBA de l'université du Wisconsin-Madison, aux États-Unis.
- Jusqu'en juin 2020, Rachel Duan était première vice-présidente de General Electric Company (« GE ») et présidente-directrice générale de GE's Global Markets, où elle était chargée de stimuler la croissance de GE sur les marchés émergents mondiaux, y compris Chine, APAC, Inde, Afrique, Moyen-Orient et Amérique Latine. Rachel Duan a rejoint GE en 1996 et a travaillé chez GE dans de nombreuses entreprises aux États-Unis, au Japon et en Chine. Depuis 2006, elle a occupé des postes à responsabilité, notamment ceux de directrice générale de GE Advanced Materials China puis de la région Asie-Pacifique, de directrice générale de GE Healthcare China et de directrice générale de GE China.
- Depuis 2018, Rachel Duan est membre non exécutif du conseil d'administration et membre du comité de rémunération et de gouvernance (depuis 2019) d'AXA S.A.¹, et depuis 2020 membre non exécutif du conseil d'administration de Sanofi¹, les deux en France.
- Rachel Duan est considérée comme indépendante.

* * *

¹ Société cotée en bourse.